

Comité des Fêtes de La Chabanne

Procès-verbal de réunion du Conseil d'Administration le 15 décembre 2023

Le 15 décembre 2023, à 18 heures se sont réunis, à l'auberge Les Campanules, à La Chabanne, les huit membres du conseil d'administration du Comité des fêtes.

- Bernard Golliard, (en abrégé BG)
- Maria dite Monique De Wys (MdW)
- Laurine Miscopein-Saler (LMS)
- Michèle Larivière (ML)
- Sandrine Issaly (SI)
- Laurent Champlon (LC)
- Fabienne Devernois (FD)
- Christian-Jacques Sautron (CJS)

LC et BG informent le conseil de différentes démarches administratives relatives au compte bancaire et au contrat d'assurance de l'association du Comité des fêtes.

Le contrat actuel auprès de Groupama, cours jusqu'au 15 juillet 2024. Il a été renégocié en sorte de ne plus assurer le local de rangement (podium), déjà couvert par l'assurance de la mairie. Le montant de la prime s'élève à 228.75 euros pour une responsabilité civile avec défense et recours.

Les démarches ont été engagées auprès du Crédit Agricole pour valider les signatures du trésorier et son adjoint. A cette occasion, l'organisme bancaire a rappelé plusieurs dispositions en faveur des associations telles que la possibilité d'éditer gracieusement des flyers, obtenir des lots ou éventuellement une subvention pour tel ou tel évènement. Les éventuelles demandes sont à faire auprès du chargé de clientèle qui relaira auprès de la caisse de Cusset, seule décisionnaire.

Le solde bancaire est de 5798.09 euros, somme à laquelle s'ajoutent 111.35 euros disponibles en espèces.

Diverses discussions sont engagées en faveur d'un évènement lors de la fête de la musique. Possibilité de fédérer des initiatives des Herbes folles ou de la Roue libre. Plusieurs pistes sont évoquées pour l'intervention de musiciens ou groupes de

musique, spectacle pyrotechnique ou parade de drones. Il est convenu de commencer à y réfléchir même s'il semble difficile de créer un tel évènement, et de plus assez onéreux, en cette première année de reprise d'activité du comité des fêtes.

La discussion s'engage sur la réunion-présentation du 12 janvier 2024. La salle des fêtes est réservée auprès de Sylvie D.

À l'occasion de cette réunion, il est décidé de présenter le bureau et les activités prévues au cours de l'année puis de faire un appel à bénévole volontaire pour la réalisation des évènements organisés par le comité des fêtes. Le conseil d'administration pourrait s'enquérir des attentes des participants. Un apéritif serait ensuite offert.

Discussion autour de la fête d'été du village, laquelle est organisée le dimanche suivant le 14 juillet, en l'occurrence le 21 juillet 2024. Cette date pourrait être l'occasion d'organiser un vide-grenier. D'autres idées sont évoquées : soupe aux choux, guinguette, organisation de jeux. Buvette.

Discussion autour des Grands-jeux organisés par la commune de Molles, le 4 août 2024. Une réunion des communes sera organisée au mois de mars. C'est à ce moment que les épreuves proposées seront définies. Pour rappel de la réunion précédente : LD et SI sont volontaires pour suivre l'organisation de cet évènement.

Discussion autour de la fête patronale, le dimanche 8 septembre 2024. Cet évènement pourrait être l'occasion de présenter de vieux métiers de la région. Il s'agit d'une journée interassociative qui pourrait être l'occasion de présenter l'activité des diverses associations locales. Il pourrait également être proposé, sous le thème "nos habitants ont du talent" d'exposer les créations ou les oeuvres d'artistes ou artisans de la commune. Une buvette sera sans doute établie. Il reste à définir en réunion interassociative la structure qui en aura la charge.

D'autres initiatives possibles sont évoquées :

- "le Beaujolais nouveau" autour d'un verre de vin et de charcuterie,
- une fête des Morts, occasion d'une procession aux flambeaux suivie d'une réunion plus festive.
- un loto ou une belote primés par quelques lots. Cet évènement pourrait être organisé en février, par exemple le 10.
- la fête du printemps, le 23 mars, en complément de l'évènement déjà prévu par l'association La Buissonnière.

Un retour est fait sur l'organisation de la soirée du 12 janvier à 19 heures. LC se charge de la réalisation des invitations. La distribution par hameau est arrêtée et répartie entre les membres du CA. Il est convenu d'inviter personnellement les conseillers municipaux. LMS propose le slogan accueilli unanimement "Le Comité

des fêtes vous souhaite une année pleine de fêtes". Pour rappel, le camion pizza devrait être présent à La Chabanne.

La chronologie de l'évènement est arrêtée :

- A l'occasion de la nouvelle année, présentation des voeux aux participants.
- Présentation des responsabilités de chacun des membres au sein du CA.
- Calendrier des évènements prévus au cours de l'année avec explications.
- Appel à bénévoles
- Appel à participants pour les Grands-jeux 2024

Il est envisagé de réaliser un logo propre à l'association du comité des fêtes. FD se charge d'étudier cette idée.

Plus concrètement pour la soirée du 12 janvier 2024 : l'installation de la salle se fera à partir de 18 heures, soit une heure avant le début de la réunion. Il est prévu environ 40 personnes. CJS rappelle que les bouteilles de vin (Tarani) stockées dans le podium appartiennent au Comité des fêtes. Il fait don également des deux packs de Leffe stockés au même endroit. Les sodas appartiennent à l'association La Buissonnière.

La réunion prend fin à 20.44 heures

Pour le Conseil d'Administration

Le secrétaire

Christian-Jacques Sautron